



COMMUNIQUE DE PRESSE

L'UA CONDAMNE FERMEMENT L'ATTAQUE TERRORISTE CONTRE LE CAMP DE REGROUPEMENT DES FORCES SIGNATAIRES DE L'ACCORD DE PAIX A GAO, AU MALI

Addis-Abéba, le 19 janvier 2017 : La Présidente de la Commission de l'Union africaine, Dr Nkosazana Dlamini-Zuma, a appris avec profonde consternation et une vive émotion, l'odieux attentat terroriste perpétré, le 18 janvier 2017, contre un camp abritant des éléments des forces armées maliennes et des Mouvements armés, signataires de l'Accord pour la paix et la réconciliation au Mali issu du processus d'Alger, qui a fait plusieurs dizaines de morts et des blessés parmi ces éléments regroupés en vue de patrouilles mixtes dans le cadre du Mécanisme opérationnel conjoint prévu par l'Accord.

La Présidente de la Commission présente ses plus sincères condoléances aux familles éplorées, ainsi qu'au peuple et au gouvernement de la République du Mali, et souhaite prompt rétablissement aux blessés.

La Présidente de la Commission réaffirme le ferme soutien de l'UA au Gouvernement et aux autres parties à l'Accord pour la paix et la réconciliation au Mali et les exhorte à poursuivre leurs efforts visant à mettre en œuvre, de bonne foi, ses dispositions, en particulier celles relatives à la défense et à la sécurité. Elle souligne que cette attaque terroriste lâche contre des troupes appartenant aux parties maliennes ayant opté pour la paix et la réconciliation, est la preuve de l'isolement croissant des groupes terroristes opérant au Nord du Mali. Elle réaffirme l'impératif pour l'UA et la communauté internationale de la mise en œuvre de l'Accord issu du processus d'Alger en vue d'une paix durable, de la sécurité et de la stabilité au Mali et au-delà, dans la région.

La Présidente de la Commission réaffirme la disponibilité et la détermination de l'UA à accompagner le Mali et les pays de la région en général dans leurs efforts de prévention et de lutte contre les groupes terroristes sévissant dans l'espace du Sahel, en particulier à travers les initiatives régionales, comme le processus de Nouakchott. Elle souligne, à cet égard, la nécessité de renforcer et de coordonner davantage les efforts nationaux, régionaux et internationaux, y compris à travers la mise en place d'une force africaine au sein de la Mission multidimensionnelle intégrée des Nations unies pour la stabilisation au Mali (MINUSMA), pour ainsi permettre la neutralisation des groupes terroristes, afin que la Mission puisse continuer à assumer plus efficacement son rôle de stabilisation, conformément à son mandat.

La Présidente de la Commission appelle, une fois encore, la communauté internationale à intensifier son appui aux efforts africains de lutte contre le fléau du terrorisme et de l'extrémisme violent.